



Présente-toi
pour donner vie à tes idées !

CONSEIL

municipal junior

2022-2024

Tu es Montmorinois(e) et
tu es né(e) entre 2010 et 2012,
dépose ta candidature lors de
LA RÉUNION D'INFORMATION DU
24 SEPTEMBRE ou en mairie
jusqu'au 7 octobre à 18h00

Election du 17 au 21 octobre 2022

DES PROJETS

DES FESTIVITÉS

DES CÉRÉMONIES

DU TRAVAIL D'ÉQUIPE

DES VISITES

Viens élire les représentants
pour faire bouger Montmorin !

Tu es Montmorinois(e) et tu
es âgé(e) de 7 à 17 ans
vote pour trois candidats :

1 né(e) en 2010
1 né(e) en 2011
1 né(e) en 2012

Les dossiers de candidature et bulletins de vote seront remis
à la réunion du 24 septembre de 10h30 à 11h30, disponibles
en mairie ou téléchargeables sur www.montmorin.fr

REUNION D'INFORMATION DU 24 SEPTEMBRE 2022

NOTRE SOUHAIT

Nous souhaitons que ce mandat de deux ans t'offre un temps d'écoute, de partage et de libre expression.

Nous aimerions aussi que ce mandat te permette de réaliser des projets qui te tiennent à cœur, afin de mieux vivre pleinement ta vie de citoyen(ne) au sein de la commune.

UN CMJ, KESACO ?

C'est offrir aux jeunes citoyens la place qu'ils méritent dans la participation à la vie publique locale.

Le CMJ est le lieu où les jeunes conseillers pourront penser des projets pour les jeunes, les mettre en œuvre jusqu'au bout et pratiquer la citoyenneté de façon concrète.

UN LIEU D'APPRENTISSAGE DE LA VIE DEMOCRATIQUE

Source de socialisation, d'échanges, de débats et de solidarité, le CMJ te permettra de comprendre le fonctionnement démocratique de la commune et de le mettre en œuvre au travers de projets définis et validés par le Conseil Jeunes puis le Conseil adultes.

LE LIEU DE L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES

L'ensemble des projets menés par le CMJ sera en premier lieu décidé par toi et les autres conseillers, te permettant ainsi de t'impliquer dans différents champs qui te concernent directement ou non, répondant ainsi au bien commun et à aux besoins et attentes de tous les jeunes de la commune.

UNE INSTANCE DE LA VIE DEMOCRATIQUE

Doté d'un budget propre voté en Conseil Municipal, le fonctionnement du CMJ sera décidé par toi et les autres conseillers.

Ensemble, vous définirez la manière de travailler sur les projets que vous aurez choisis.

Des séances plénières publiques et trimestrielles vous permettront de soumettre vos idées au vote et de faire part de l'avancée de vos projets.

Le secrétariat de mairie est ouvert :
- les mardi et mercredi de 9h à 12h,
- le vendredi de 14h à 19h

Pour être candidat.e, il faut :

- habiter Montmorin et être né entre 2010 et 2012.
- remplir le dossier de candidature que tu devras déposer à la Mairie avant le 7 octobre à 18h00 accompagné de l'autorisation remplie par tes parents.

LE CMJ DE MONTMORIN

Dans l'idéal - en fonction des candidatures, il est composé de neuf jeunes respectant la parité :

- Trois de 10 ans (nés en 2012)
- Trois de 11 ans (nés en 2011),
- Trois de 12 ans (nés en 2010).

Ils sont élus pour 2 ans non renouvelables de novembre 2022 à novembre 2024.

Les jeunes élus se réunissent une à deux fois par trimestre en séances plénières, et sont encadrés par un(e) élu(e) municipal(e) et la coordonnatrice jeunesse de Billom Communauté.

Etre élus au CMJ, c'est représenter ses camarades au sein de la commune. C'est être leur porte-parole, c'est être à leur écoute et enfin, savoir faire part de leurs envies auprès des autres conseillers.

DEROULEMENT DES ELECTIONS

Du 24 septembre au 7 octobre : tu déposes ta candidature en mairie.

Samedi 8 octobre de 10h30 à 12h30 : atelier de préparation « Fais ta campagne » (apporte des feutres et des crayons)

Du 8 au 21 octobre : Campagne électorale - Tu informes tous tes copains âgés de 7 à 17 ans de voter pour toi

Du 17 au 21 octobre : Election de 3 candidats par tranche d'âge (soit dans la boîte aux lettres de la mairie soit dans l'urne aux horaires d'ouverture)

21 octobre à 18h : Clôture des élections, dépouillement par les candidats et annonce des résultats

Samedi 19 novembre 10h à 12h30 :

Installation du CMJ, débat pour élection du ou de la maire, cérémonie de remise de l'écharpe et des cocardes.

Tel : 04 73 68 44 58
Mél : mairie@montmorin.fr